

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 9 (1933-1934)
Heft: 22

Artikel: Tagung der Motor-Haubitz-Batterie 94, ehemalige Festungs-Artillerie-Batterie III/9
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710559>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Der Verwundete verläßt die «Sappe». Er wird im Drahtverbau neue Beunruhigung finden.
Le blessé vient de sortir de la «sape». Il rencontrera de nouvelles difficultés dans les barbelés.
Photo Hohl, Arch.

Für die *Florettkämpfe* stellten sich der Jury 17 Teilnehmer. Als Sieger ging Lt. von Meiß hervor mit 7 Siegen ohne Niederlage.

In *Degentournier* traten sich 48 Fechter gegenüber. Lt. Hörning, Zürich, stach hier durch besondere Behendigkeit heraus und brachte die Meisterschaft an sich.

Die *Mannschaftskonkurrenz* ging in allen drei Waffen an den Zürcher Fechtklub.

Resultate: *Säbel:* 1. Feldw. Stocker (Zürich) 8 Siege; 2. Lt. v. Meiß (Zürich) 7 Siege; 3. Wachtm. Ruckstuhl (Zürich) 6 Siege; 4. Four. Rickenbacher (Zürich) 5 Siege; 5. Gefr. Von-aesch (Basel) 3 Siege; 6. Lt. Streiff (Zürich) 2 Siege; 7. Oberlt. Burger (Ennetbaden) 2 Siege. — *Degen:* 1. Lt. Hörning (Zürich) 10 Siege; 2. Gefr. Hans Hotz (Zürich) 8 Siege; 3. Lt. Jean Hauert (Zürich) 7 Siege, 1 Unentschieden; 4. Lt. Ch. Hauert (Basel) 6 Siege, 1 Unentschieden; 5. Korp. Rubli (Zürich) 6 Siege; 6. Oberlt. Spillmann (La Chaux-de-Fonds) 6 Siege; 7. Korp. Duret (Genf) 5 Siege, 1 Unentschieden. — *Florett:* 1. Lt. von Meiß (Zürich) 7 Siege; 2. Gefr. H. Hotz (Zürich) 4 Siege; 3. Fahrer R. Gobat (Basel) 4 Siege; 4. Oberleutnant Carrard (Zürich) 4 Siege; 5. Korp. Rubli (Zürich) 4 Siege; 6. Feldw. Stocker (Zürich) 3 Siege; 7. Oberlt. R. Hotz (Zürich) 2 Siege. — Gewinner der Coupe Mislin und der Mannschaftskonkurrenzen: Zürcher Fechtklub.

Feier zur Erinnerung an die Grenzbesetzung 1914/18 in Schaffhausen

Sonntag, den 19. August 1934 in Schaffhausen

In Schaffhausen hat sich ein Komitee gebildet, das eine Feier zur Erinnerung an die Mobilisation und Grenzbesetzung organisiert und durchführt. An der Spitze dieses Komitees steht Platzkommandant Oberst Herzog. Zu dieser Feier werden sämtliche Offiziere, Unteroffiziere und Soldaten eingeladen, die mit einer Schaffhauser Einheit irgendwelcher Waffengattung während der Kriegszeit Dienst leisteten, sowie die im Kanton wohnhaften Wehrpflichtigen ohne Unterschied ihrer Einteilung. Die Feier wird durchgeführt nach folgendem

Tagesprogramm:

- 10 Uhr morgens Samlung der Teilnehmer auf dem Herrenacker. (Tenue: Zivil.)
- 10.15 Uhr Feldgottesdienst von Herrn Hauptmann Stamm; Ehrung der verstorbenen Kameraden; Kranzniederlegung am Soldatendenkmal.
- 11.30 Uhr Marsch nach dem Schützenhaus.
- 12.15 Uhr Mittagsverpflegung.
- 13.30 Uhr Ansprache von Herrn Oberstkorpskommandant Roost, Chef der Generalstabsabteilung.

Nachher kameradschaftliches Beisammensein.

Die Teilnehmer außerhalb des Kantons haben sich beim Kreiskommando Schaffhausen anzumelden. Von dieser Amtsstelle erhalten sie eine Ausweiskarte zur Lösung von Retourbilletten zur halben Taxe. Die Kosten für die Mittagsverpflegung und für die Plakette belaufen sich pro Teilnehmer auf Fr. 2.50. Der Anlaß verspricht eine große vaterländische Kundgebung zu werden, denn bereits haben sich viele Grenzdienstsoldaten angemeldet.

Programm der Bundes- und Wehrmannsfeier am Nachmittag des 1. August 1934 auf dem Areal der alten Tonhalle in Zürich

- 14.00 Besammlung des Rekrutenbataillons, des Kavalleriever-eins, des Spiels des Unteroffiziersvereins und der Pfad-finder im Kasernenhof.
- 14.45 Uebergabe von sechs Bataillonsfahnen und einer Regi-mentsstandarte der Kavallerie.
- 14.50 Abmarsch Richtung Sihlpost, Hauptbahnhof, Limmat-quai, Tonhalleplatz.
- 15.00—15.15 Glockengeläute vom Grossmünster, Fraumünster und von der Peterskirche.
- 14.45—15.30 Platzkonzert der Artilleriemusik «Alte Garde» auf dem alten Tonhalleareal; Besammlung der Teilneh-mer daselbst.
- 15.30 Beginn der *Feier*:
 1. Eröffnungsmarsch: Spiel des Unteroffiziersvereins Zürich; Leitung: Wachtm. Gysin.
 2. Feldpredigt: Hptm. K. Honegger, Wetzikon, ehem. Feldprediger I.-R. 28.
 3. Allgemeiner Gesang: «O mein Heimatland.»
 4. Französische Ansprache: Kav.-Oberlt. Pierre Berger.
 5. Allgemeiner Gesang: «Roulez tambour!», 1. und 2. Strophe.
 6. Italienische Ansprache: Ing. Mario Musso.
 7. Rätoromanische Ansprache: Felix Huonder.
 8. Allgemeiner Gesang: «Trittst im Morgenrot daher», 1. und 2. Strophe.
 9. Schlußmarsch: Spiel des Unteroffiziersvereins Zürich.

Den Teilnehmern wird empfohlen, sich zeitig auf dem Platze einzufinden, da Rekrutenbataillon und Kavallerieverein im Aufmarsch den Zutritt abschließen.

Die ganze Feier wird auf den schweizerischen Landes-sender übertragen.

Eine Lautsprecheranlage ermöglicht auch den weiter ab-stehenden Zuhörern die Teilnahme am Festakt.

Das Bundesfeierkomitee verabfolgt den Text der gesun-genen Lieder.

Der Verkauf und die Verbreitung irgendwelcher Druck-sachen vor, während und nach der Feier, mit Ausnahme der Liedertexte, ist sowohl auf dem Platze, wie auch außerhalb desselben, verboten.

Der Sanitätsdienst wird organisiert vom Militärsanitäts-verein Zürich.

- 16.40 Abmarsch der militärischen Formationen über Quai-brücke, Bahnhofstraße, Postbrücke zum Kasernenhof; Fahnen- und Standartenabgabe.
- 16.45 Flugstaffel.

Tagung der Motor-Haubitz-Batterie 94, ehemalige Festungs-Artillerie-Batterie III/9

Die Mot.-Hb.-Bttr. 94 veranstaltet am 21. Oktober 1934 in Zürich eine Batterie-Zusammenkunft, an der alle Kame-raden, die in dieser Einheit eingeteilt sind oder mit ihr oder ihrer Vorgängerin (Fest.-Art.-Bttr. III/9) Dienst leisteten, ein-



Fourgon-Hecke-Fourgon. Ach, mein Kopfkissen und mein Stahlhelm!
2 Fehler.
Fourgon-barrière-fourgon. Ah, mon oreiller et mon casque! 2 fautes.
Photo Hohl, Arch.

geladen sind. Die Teilnahmerechtigten, die noch keine Einladung erhalten haben, werden ersucht, sich beim Kdo. Mot.-Hb.-Bttr. 94, Hptm. J. Meyer, St. Johannsvorstadt 22, zu melden.

De l'importance de la réorganisation militaire belge

Petit pays par sa superficie, mais grand par son histoire, la Belgique s'apparente à notre Suisse en bien des points et c'est pour cette raison que nous reproduisons le présent article, dû à la plume de M. Albert Devèze, ministre de la Guerre de Belgique, qui expose un plan de réorganisation militaire dans lequel le problème des fortifications joue un rôle important.

Au moment même où se dessine dans notre pays un mouvement en faveur de la fortification de notre frontière nord, il est intéressant, estimons-nous, de constater qu'un pays, dont les conditions géographiques et politiques sont si près des nôtres, envisage d'appliquer un système qui, tout en ayant fait ses preuves pendant la Grande guerre, n'a pas toujours réuni tous les suffrages.

Depuis des mois, déjà, l'état d'esprit de l'opinion publique de Belgique se manifeste avec une force toujours grandissante, dans les milieux politiques et sociaux, pour revendiquer en faveur de notre pays le droit et le devoir de mettre ses frontières en état de défense effective, afin d'écarter de notre peuple la servitude et les lourdes menaces dont l'horizon est chargé. Coïncidence significative, le même phénomène moral se manifeste au sein du peuple suisse dont les conditions politiques et géographiques sont comparables aux nôtres, et qui pourtant n'a pas fait, comme nous, l'expérience encore récente de la guerre, de la conquête, de l'oppression et de leurs horreurs. Dans les deux pays, les gouvernements, conscients de leurs responsabilités, ont demandé aux deux nations les sacrifices urgents, indispensables à leur sécurité, et dans les deux pays, les assemblées nationales ont ratifié avec une même sagesse les projets qui leur étaient soumis.

Quelle est la nature du programme de réorganisation de la défense nationale de Belgique?

Il s'agissait essentiellement de reprendre, de compléter et d'achever, en l'adaptant aux circonstances actuelles, le plan de défense de 1931.

Celui-ci comportait tout d'abord la fortification de la Meuse par la construction et la modernisation des forteresses de Liège et de Namur; c'est d'ores et déjà chose faite. Il ne s'agit donc maintenant que du parachèvement. On construira de nombreux abris, pour la défense des intervalles. Des réseaux téléphoniques souterrains doivent assurer la liaison des forts entre eux: à l'arrière, vers le commandement de la forteresse, à l'avant vers les ouvrages avancés dont la construction est envisagée. Dès que le nouveau fort d'*Eben Emael* sera achevé, nous tiendrons la Meuse d'une manière telle, que la liberté de manœuvre de notre armée sera assurée sur les deux rives, sans que nos lignes de communication, de ravitaillement et même éventuellement de retraite, puissent jamais être compromises.

Aux environs de Gand, on a envisagé de construire une position d'infanterie préparée pour faire accueil à des forces éventuellement en retraite. De la sorte, les éventualités les plus défavorables n'échappent point à notre prévoyance. Quand bien même elles viendraient à se réaliser, le débarquement sur notre côte de forces amies resterait ainsi solidement couvert.

En avant de la Meuse, le plan de 1931 prévoyait la

défense de la frontière de l'est par la création, sur le plateau de Herve d'une solide position avancée appuyée par d'importants ouvrages du type le plus moderne. Plus à l'est encore, une ligne de couverture devrait être préparée, constituée par un réseau d'abris destinés à commander les principales voies d'accès de l'invasion. Ce réseau sera prolongé dans le nord, face au Limbourg hollandais, tant sur le canal Meuse-Escaut, que sur le nouveau canal Albert. Il serait prolongé au sud, de la Vesdre à Arlon, pour la défense de provinces de Namur et de Luxembourg. Cette couverture par le feu, les destructions, obstructions et inondations instantanément réalisées, feront obstacle, dans la région même de la frontière, à la marche en avant de l'envahisseur. A l'élaboration de ce plan, on a appliqué le principe d'après lequel la résistance ne doit pas seulement être *linéaire*, mais qu'elle doit être aussi assurée en *profondeur*, selon les circonstances du combat. Le plan se trouve ainsi mieux adapté aux circonstances actuelles.

On voit d'après ce plan de réorganisation que notre premier, notre principal effort, celui qui devrait se déployer au premier signe de danger, aurait pour objet de couvrir l'intégralité du territoire belge, compte tenu de l'aide que nous apporteraient, sur notre appel, les nations amies pleinement assurées cette fois de la sécurité de leurs débarquements.

Mais pour pouvoir compter sur le secours de ses amis, il faut d'abord pouvoir compter sur soi-même. Il importe que nous disposions, dès le jour de la mobilisation d'une armée de campagne suffisamment nombreuse, équipée, outillée, adaptée à toutes ses missions. Certes, nous pouvons compter, dès la mobilisation, sur nos douze divisions d'active et de réserve et nous devons même chercher à tirer un meilleur parti des classes de milice instruites dont la nation dispose, au delà de celles qui sont actuellement affectées à l'armée de campagne. En outre, nous pourrions compter sur la division motorisée des chasseurs ardennais, mais nous ne pouvons faire davantage. Il nous est interdit de songer à construire un *mur* comparable à celui qui existe désormais à la frontière franco-allemande, nous ne pouvons envisager une augmentation de nos forces vivantes qui nous permettrait d'accepter seuls, et sur toute l'étendue de la frontière belge à la fois, la bataille décisive contre le gros des forces adverses. Chacune de ces solutions imposerait, en effet, une charge beaucoup trop considérable pour notre budget national.

Néanmoins, la fortification du plateau de Herve et les travaux dans le Limbourg nous permettent d'assumer cette tâche au nord de la Vesdre.

Par ailleurs, la défense contre aéronefs sera renforcée, l'aviation de chasse et de bombardement rapproché seront augmentées...

Voici, en bref, les traits principaux de notre programme de réorganisation militaire. Comme M. Minger, conseiller fédéral de la Suisse, nous affirmons hautement que notre armée n'a pas d'autre but que de prévenir les conflits guerriers. L'important pour nous est d'enlever à nos voisins l'envie de se lancer dans de pareilles entreprises. Nous n'y arriverons que si nos troupes sont instruites, organisées et armées de telle sorte qu'ils soient convaincus de la possibilité d'une résistance opiniâtre de notre part et susceptible d'entraîner de lourdes pertes pour l'adversaire. Il n'y a pas de meilleur garantie de la paix qu'une armée bien équipée.

C'est parce que nous ne voulons pas quelque jour payer de l'indépendance de notre pays, de la déchéance de notre honneur national et du sang de nos enfants,